## **MÉMOIRES**

DE LA SOCIÉTÉ

# D'ARCHÉOLOGIE

### LORRAINE

ET DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

TROISIÈME SÉRIE. — II° VOLUME.



NANCY
IMPRIMERIE DE GUSTAVE CRÉPIN-LEBLOND, GRANDE-RUE, 14.

1874

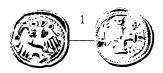
#### **DÉCOUVERTE**

### DE MONNAIES LORRAINES

#### A SIONVILLER

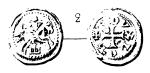
PAR M. BRETAGNE.

Vers le mois de Juin ou de juillet 1873, un cultivateur de Sionviller (canton sud-est de Lunéville), le sieur Masson, labourait un champ qui faisait partie d'un bois défriché en 1858; à la surface du sol, il remarqua de petites monnaies, il les ramassa, et s'apercevant qu'elles étaient d'argent, il rechercha avec plus de soin et finit par en réunir environ 6,000; il trouva aussi les débris du vase en poterie noire qui les contenait. Comme ces monnaies étaient éparpillées sur une certaine étendue de terrain, il suppose que le vasé a été brisé par le soc de la charrue il y a déjà plusieurs années et que les cultures successives ont dispersé les monnaies; aussi tout le trésor n'est-il pas tombé entre les mains du sieur Masson, car les habitants des villages voisins sont venus glaner après



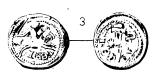
THIEBAUT I

Ouc de l'orraine?

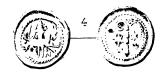


FERRI III

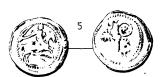
Ouc de Lorraine?



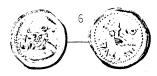
FERRI III Ouc de Lorraine?



GILLES DE SORCI Evêgue de Goul.



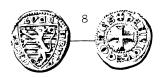
GILLES DE SORCI Evêque de Voul.



GILLES DE SORC! Evêque de Goul.



BOUCHARD D'AVESNES Evêque de Metz.



HENRI II Comte de Luxembourg:

Lith L. Christophe, a Nancy.

lui. Nous avons examiné tous les exemplaires trouvés par le sieur Masson, mais nous n'avons pas eu le temps de recueillir les renseignements nécessaires à une description très-exacte. Nous allons commencer par décrire les monnaies inédites, puis nous donnerons la désignation sommaire des deniers déjà connus.

monnaies inédites de la trouvaille de sionviller. Thiébaut 1, duc de lorraine, 1213-1220.

OVO, dans le champ une aigle regardant à gauche, (en style héraldique, aigle contournée).

R. CASTELLO, croix pattée (planche I, nº 1).

La lettre N de la légende du droit n'est pas sortie sous le marteau; en réunissant les deux légendes, on trouve le nom de lieu NOVO CASTELLO.

Cette monnaie, que nous attribuons à Thiébaut 1, semblerait la plus ancienne connue qui ait été frappée à Neufchâteau; la forteresse ducale avait, sans doute alors, peu d'importance, ce qui aurait donné lieu au diminutif CASTELLO¹, tandis que les successeurs immédiats de Thiébaut I ont inscrit, sur leurs deniers, soit la légende latine NOVO CASTRI, soit la légende française NVEF CHATEL.

La première ne disparut pas tout à fait. Marié en 1512 avec Isabelle de Rumigny, mère de Ferry IV, et devenu ainsi seigneur de Neufchâteau, Gaucher de Chatillon a fait frapper des monnaies à son nom, et l'une d'elles reproduit la qualification CASTELLI. C'est un gros dont voici

<sup>1.</sup> Ducange, Glossarium. - Nouvelle édition, tome I, page 22:

<sup>«</sup> Castellum castrum antiqui oppidum vocabant in alto positum cujus

<sup>&</sup>quot; diminutio facit castellum. "

la description: GALTERI, C. PORCIESIS, cavalier armé passant à gauche. R CONESTABILIS FRANCIE; 2º légende M: NVCASTELLI pour moneta novi castelli.

Néanmoins cette forme pourrait n'avoir été employée que pour donner, par l'arrangement des lettres, plus de ressemblance à cette pièce avec le gros de Guillaume I, comte de Hainaut (1304-1337), dont elle est une imitation.

Dom Calmet<sup>2</sup> cite un manuscrit, composé du temps du duc Antoine et qu'il croit l'œuvre d'Edmond du Boullay; il en donne l'extrait suivant : « L'empereur Frédéric

- » Barberousse permit au duc Mathieu I de porter l'aigle
- » impériale dans toutes ses enseignes, armoiries et mon-
- » naies, et Frédéric II, roi des Romains, continua et
- » renouvela ce privilége en faveur de Thiébaut I, à la
- » cérémonie de son mariage avec Gertrude de Das-
- » bourg. »

D'après les deniers frappés au nom de Mathieu I, nous voyons que ce duc n'a pas usé de cette faculté. M. de Saulcy les décrit ainsi<sup>3</sup>: « MAHVS, le duc à mi-corps et

- » coiffé d'un casque pointu, la poitrine couverte d'une
- cotte de mailles, comme sur son sceau de l'année 1172,
- » figuré dans le recueil de dom Calmet, il porte au bras
- » gauche une targe dont il se couvre, de la main droite
- 1. Poey-d'Avant, monnaies féodales de la France, tome III, planche 141, figure n° 14.
- 2. Histoire de Lorraine, 1re édition, tome III, colonne xxxv, dissertation sur les sceaux et armoiries.
- 3. Recherches sur les monnaies des ducs de Lorraine, planche I,  $^{\circ \bullet}$  7 et 8.

- » il tient une épée. p. NANCEI, une croix cantonnée au
- » premier et au quatrième canton d'un globule, au
- » deuxième et au troisième d'un croissant. »

La monnaie de Simon 11<sup>4</sup>, successeur de Mathieu I, qui est également nominative, ne porte pas non plus d'aigle. Je ne parle pas de Ferri I, qui a rêgné à peine une année; mais le denier de son fils qui est aussi nomitatif, ne représente pas l'aigle; on ne connait de monnaie véritable de ce prince que depuis la découverte du trésor de Diarville, qui en contenait plusieurs exemplaires; l'excellent mémoire de M. Laurent<sup>2</sup> et la composition de cet amas de deniers (plus de 1000), ne laissent aucun doute sur cette attribution.

Le denier qui nous occupe ne peut donc trouver sa place qu'après celui de Ferri II; e'est justement en faveur de ce prince que le roi des Romains, Frédéric II, a renouvelé le privilége de placer l'aigle sur ses enseignes et monnaies. Cette attribution se trouve d'un autre côté fortifiée par la filiation des types, à partir de Mathieu I (1139-1176). Nous avons vu que les deniers de ce prince représentent d'un côté son buste, et de l'autre une croix pattée, cantonnée d'un croissant, que le seul denier connu de Simon II (1176-1205), son successeur<sup>3</sup>, est exactement au même type. Quant à Ferri II (1203-1213), qui vient ensuite, la filiation ne s'est conservée sur les deniers que du côté de la croix; quant au revers, il re-

Digitized by Google

<sup>1.</sup> Journal de la Société d'Archéologie lorraine, année 1856, article de M. Laprevote.

<sup>2.</sup> Annales de la Société d'émulation des Vosges de l'année 1863, tome XI.

<sup>3.</sup> Il fait partie de la riche collection de M. Laprevote, demeurant à Nancy.

présente l'épée de marchis, type que nous retrouvons plus tard sur les monnaies de Ferri III. Celui de Thiébaut (1213-1220), porte une croix semblable, seulement sur l'autre face on voit une aigle; cette aigle nous la rencontrons ensuite sur les deniers de Mathieu II (1220-1251), qui, au revers, représentent le cavalier armé, type qui s'est continué longtemps sur les monnaies de ses successeurs.

M. de Saulcy a donné à Mathieu II<sup>4</sup> un denier au cavalier frappé à Thionville qui, au revers, au lieu de l'aigle, représente une croix, il allégue la possession éphémère de cette ville par le duc Mathieu II (elle a duré moins d'un an), mais elle a appartenu aux comtes de Luxembourg avant et après cette fugitive occupation. Comme M. de Lasontaine<sup>2</sup>, nous pensons que ce denier appartient à un comte de Luxembourg, contemporain de Ferri III, dont il a imité la monnaie de Sierck, lieu voisin de Thionville. Les deniers de Mathieu II portent tous une aigle d'un côté et de l'autre un cavalier, ils sont incontestables, car les deniers de l'atelier de Nancy présentent sous le cheval la lettre M, initiale du nom de Mathieu, et les autres deniers au cavalier imités par les comtes de Luxembourg mentionnent leur nom Henri, inscrit sous le cheval, et de l'autre celui de l'atelier de Luxembourg entourant l'image d'une forteresse<sup>8</sup>. En éloignant cette monnaie on ne trouve plus à donner à Mathieu Il que des deniers exactement frappés au même type dans les ate-

<sup>1.</sup> De Saulcy, Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine; planche II, nº 5.

<sup>2.</sup> Monnaies des comtes et ducs de Luxembourg ; planche I, nº 9.

<sup>8.</sup> Id. planche I, no. 1 et 2.

liers de Lunéville, Nancy, Sierck<sup>4</sup>, Mirecourt et Preny<sup>2</sup>, c'est-à-dire l'aigle d'un côté et le cavalier de l'autre. M. de Saulcy donne aussi à Mathieu II le denier de Sierck à la croix et au cavalier, n° 1 de la planche II de ses recherches, mais on ne peut lui conserver que les n° 2 et 3 de la même planche à l'aigle et au cavalier; quant au premier, il faut le donner à Ferri III ou peut-être à Thiébaut II.

Il nous manquerait encore le denier de Neuschâteau; mais nous pensons que le denier à l'aigle donné par M. Robert<sup>5</sup> à Pierre de Brixei, évêque de Toul, avec la légende NOVO CASTRO, appartient véritablement à Mathieu II, duc de Lorraine.

Les deniers à l'aigle sembleraient avoir préparé le type de l'écu chargé de trois alérions que portent les monnaies frappées à Nancy, au nom du duc Ferri III, successeur de Mathieu II; en effet, lorsque plusieurs aigles figurent sur un écu, on les nomme indifféremment aiglettes ou alérions; cette dernière dénomination est relativement moderne, comme l'a démontré André Duchesne, dans son histoire de la Maison de Montmorency. Les trois alérions qui figurent sur un si grand nombre de monnaies des dues de Lorraine sont donc des aigles.

#### FERRI 111 (1251-1303).

- M. de Saulcy a attribué à Ferri II (1205-1213), un
- 1. De San'cy, Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine; planche II, n° 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11.
- 2. Revue numimatique française de 1861; planche XIII, no 1 et 2 (article de M. Robert).
- Recherches sur les monnaies des évêques de Toul ; planche IX,
   nºº 6 et 9.

denier qui nous semble appartenir à la fin du règne de Ferri III (1251-1303). Comme l'objet, placé sous le cheval, n'a pas été bien rendu, nous donnons un nouveau dessin de ce denier et nous en faisons aussi la description:

- + F. DVX LOTH, le T et l'H qui terminent la légende sont liés. Croix pattée cantonnée de deux croissants.
- n. Cavalier armé d'un casque et d'un bouclier, brandissant une épée, dessous le cheval un château à trois tours, celle du milieu est plus élevée que les deux autres, l'intervalle qui sépare le donjon d'avec les tours est rempli par de légers traits qui semblent indiquer les assises de pierres d'une muraille.

Placé sur les monnaies de Gérard d'Alsace (1048-1070<sup>2</sup>), et de Thiéry I (1070-1115<sup>3</sup>), le titre de duc abandonné par Mathieu I (1139-1176<sup>2</sup>), Simon II (1176-1205<sup>3</sup>) et Ferri II (1205-1213<sup>6</sup>), qui ont inscrit simple-

- 1. Saulcy, Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine; planche I, n° 11, il y a transposition dans le dessin, le n° 11 s'applique au n° 12 de la description et réciproquement.
  - 2. Idem, planche I, no 1.
  - 8. Idem, planche I, nº 5.
  - 4. Idem, planche I, no 7 et 8.
- 5. Journal de la Société d'Archéologie lorraine de l'année 1856, page 22, article de M. Laprevote.
- 6. Annales de la Société d'émulation des Vosges, tome XI, année 1863. Notice de M. Laurent sur une trouvaille faite à Diarville; le savant conservateur du musée d'Epinal avait d'abord attribué ce denier à Ferri I, mais depuis qu'il a examiné la trouvaille du trésor de Sionviller, il m'a écrit qu'il avait changé d'avis et qu'il considérait la monnaie dont nous parlons comme appartenant évidemment à Ferri II et je partage sa manière de voir.

ment leur nom sans addition d'aucun titre, ne reparait qu'à partir de Thibaut II (1303-1312<sup>1</sup>), avec l'initiale de son nom seulement T. DVX, exemple suivi par ses successeurs immédiats. Si comme le propose M. de Saulcy. on voulait laisser à Ferri II le denier qui nous occupe. il y aurait un type spécial, enclavé de 1205 à 1213, suivi d'une interruption de près d'un siècle, jusqu'en 1303, à l'avènement de Thibaut II. Ce serait une exception inexplicable au principe de la filiation des types. La trouvaille de Sionviller qui renfermait près de 6,000 deniers, ne comprenait tout au plus qu'une dizaine d'exemplaires de celui que nous décrivons, ils sont tous d'une très-belle conservation et d'une fabrique aussi élégante que celle des deniers et doubles deniers de Thibaut II, successeur de Ferri III; ces circonstances indiquent qu'ils ont été frappés à la fin du règne de Ferri III.

Notre denier ne mentionne pas le nom de l'atelier où il a été émis; on aurait pu croire que le donjon flanqué de deux tours placé sous le cheval, signifiait Neufchateau, puisqu'une forteresse figure sur les sceaux de cette ville et que c'est aussi un meuble de ses armoiries, qui sont d'or à la bande de gueules chargée de trois tours d'argent; mais lors de son mariage, en 1281, le fils de Ferri III avait reçu, de son père, la seigneurie de Neufchâteau et y a frappé monnaie avant son avènement au duché de Lorraine qui a eu lieu en 1303; enfin il ne peut y avoir de doute que l'atelier fût celui de Nancy, puiszque

<sup>1.</sup> De Saulcy, Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine; planche III, nºº 16 et 17.

<sup>2.</sup> De Saulcy, Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine ; planche II, n° 12, 13, 14 et 15.

qu'un denier avec le même château sous le cheval porte au revers le mot NANCEI, seulement ce n'est pas une croix qui accompagne cette légende, mais une épée en pal accostée d'un lys et d'une croisette; cette pièce est décrite dans le catalogue de la collection Monnier sous le n° 85.

L'édifice placé sous le cheval est semblable aux châteaux héraldiques qui se voient si souvent au xm² siècle
sur les vitraux des églises et des châteaux⁴, sur les vêtements sacerdotaux² et même sur les pavages émaillés³.

Mais il ne suit pas de là que ce soit toujours une figure
idéale. En effet, à cette époque, les châteaux affectaient
presque tous la figure d'un donjon central accompagné
de tours moins élevées qui flanquaient le mur d'enceinte.
Le duc Ferri III aura voulu faire représenter, sur ses
monnaies, un château qu'il avait fait construire récemment⁴ pour remplacer celui qu'il avait donné en 1298³
aux Dames préchercsses, et que satisfait de sa nouvelle
demeure, il voyait dans l'image de cette forteresse un
signe de sa puissance. Plusieurs comtes de Luxembourg,
seigneurs voisins du duché de Lorraine, ont aussi inscrit

- 1. Vitraux de la chapelle de l'ancien évêché de Laon, aujourd'huy le palais de justice.
- 2. Gaussen, Portefeuille archéologique de la Champagne, tissus et broderies, planche XIX.
- 3. Fleury, Etude sur les pavages émaillés du département de l'Aisne, page 20.
- 4. Le palais construit par Ferri III fut complété par Raoul. Lepage, Bulletin de Société d'archéologie lorraine, tome VI, page 218.
- 5. Cet ancien palais occupait l'extrémité inférieure de la rue de la Monnaie et une partie de la rue des Dames. Lepage, Bulletin de la Société d'archéologie lorraine, tome I, page 90.

une forteresse sur leurs deniers. Un grand nombre de monnaies féodales portent aussi le même ornement. Le type adopté par Ferri III n'a donc rien d'insolite.

#### MONNAIES EPISCOPALES.

Bouchard d'Avesnes, évêque de Metz (1282-1296).

Dans son ouvrage sur les monnaies de Metz<sup>5</sup>, M. de Saulcy ne signale aucune monnaie de Bouchard d'Avesnes; plus tard, dans son volume sur les monnaies ducales<sup>4</sup>, en faisant connaître la trouvaille d'Ancerviller, il constate que ce dépôt contenait quatre deniers de ce prélat, mais nous croyons qu'ils sont restés inédits. Le trésor découvert à Sionviller ne renfermait que deux deniers de Bouchard d'Avesnes, ils sont au même type; en voici la description:

BOVCARDVS, écu chargé d'un lion issant sur lequel la crosse épiscopale est placée en bande.

p. MARSALLENSIS, croix pattée, nº 7 de la planche.

Bouchard d'Avesnes était frère de Jean II, comte de Hainaut; cette samille portait d'or au lion de sable armé et lampassé de gueules.

Le denier de Bouchard d'Avesnes imite celui de Henri II, comte de Luxembourg (1280-1288), ce prélat, pour donner plus de ressemblance, a même fait placer sa crosse sur l'écu afin de remplacer les fasces de celui de Luxembourg; nous décrivons ci-après le denier du comte qui était également unique dans la trouvaille.

- 1. De Lafontaine, Monnaies du Luxembourg, planche I.
- 2. Poey-d'Avant, Monnaies féodales de la France.
- 3. Recherches sur les monnaies des évêques de Metz.
- 4. Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine.

HENRICVS COMES, croix pattée.

P. LYCEMBYRGENSIS, écu fascé, chargé d'un lion issant, nº 8 de la planche.

La famille de Luxembourg portait burelé d'argent et d'azur nu lion de gueules couronné, langué et armé d'or.

Les deux deniers ont une très-grande ressemblance, ils sont d'argent fin et pèsent chacun 74 centigrammes; on ne peut donc pas considérer l'imitation de Bouchard d'Avesnes comme une fausse monnaie proprement dite. Sans doute qu'une imitation semblable, permettant une fabrication plus considérable de numéraire, donnait à cet évêgue un bénéfice plus élevé, mais comme les princes défendaient en général le cours des monnaies étrangères sur leur territoire, les droits de change alors onéreux, génaient les transactions dans une contrée où il existait un si grand nombre de seigneurs suzerains; pour obvier à cet inconvénient, l'évêque de Metz fit fabriquer, dans son atelier de Marsal, de bons deniers pour ses vassaux qui trafiquaient dans le Luxembourg, tandis qu'au contraire, l'étude des monnaies féodales a donné lieu de constater que d'autres princes diminuaient, dans leurs imitations, le titre et le poids des monnaies voisines.

GILLES DE SORCY, évêque de Toul (1253-1271).

Plusieurs prélats ont imité les monnaies des seigneurs voisins, il en est de même des évêques de Toul, ainsi Gilles de Sorcy a copié le denier au cavalier : ce type a été employé depuis le règne du duc Mathieu II (1220-1251), et pendant tout le règne de Ferri III, son succes-

seur (1251-1505), aussi cette monnaie était-elle trèsabondante et très-répandue.

Nous donnons d'abord la description du denier de Ferri III, qui a donné lieu à l'imitation :

Cavalier armé, sous le cheval le nom de Ferri. NANCEI; dans le champ un bras tenant l'épée de marchis, à gauche et à droite de la lame une étoile et un croissant, n° 3 de la planche.

Maintenant nous passons aux deniers inédits de Gilles de Sorcy :

1° Cavalier armé, sous le cheval des lignes en zig-zag, placées là pour simuler le nom de Ferri. 
© Crosse épis-copale, la volute tournée à gauche accompagnée de deux étoiles, la courbure de la volute est plus accusée que celle du bras qui tient l'épée de marchis sur le denier de Ferri III, mais néanmoins les deux objets ont une certaine ressemblance, plusieurs signes ont été placés en légende pour remplacer le mot NANCEI, n° 4 de la planche.

2º Cavalier armé tenant un sabre un peu courbé, on ne remarque aucun signe sous le cheval. n. Crosse épiscopale, la volute tournée à droite, la lettre S placée en haut à côté de la volute, la hampe est accompagnée de deux étoiles, la lettre T placée au bas à droite; nº 5 de la planche.

Nous proposons d'attribuer ces deux deniers à Gilles de Sorcy, contemporain de Ferri III pendant les 18 années de son épiscopat. Les trois deniers que lui donne M. Robert<sup>1</sup> portent aussi, dans le champ, une crosse épis-

<sup>1.</sup> Recherches sur les monnairs des évêques de Toul, planche V, nºs 4 et 5.

copale accompagnée de deux étoiles et la lettre T qui figure sur le revers du second denier nous paraît signifier Toul; d'un autre côté, les autres évêques de la province n'ont pas employé ce type. Quant à la lettre S placée auprès de la volute, nous n'en connaissons pas la signification.

5° Le denier suivant qui fait aussi partie de la trouvaille de Sionviller, porte aussi la crosse épiscopale dans le champ; comme M. Robert n'a pas connu cette variété, nous la décrivons ci-après:

Buste mitré de l'évêque vu de face, GILE. R. Main tenant une crosse épiscopale accompagnée d'une étoile et d'un croissant TVLLENSIS, n° 6 de la planche, poids 70 centigrammes.

Les deux premiers deniers de Gilles de Sorcy sont d'argent pur et leur poids, 70 centigrammes, est au moins égal à ceux de Ferri III. Ainsi Gilles de Sorcy, pas plus que Bouchard d'Avesnes, ne mérite l'accusation d'avoir voulu faire une fausse monnaie proprement dite, il a simplement voulu donner un cours plus étendu à la sienne en la faisant pénétrer dans le duché de Lorraine. Si par une émission plus considérable il a pu gagner davantage sur la fabrication, c'est que le droit de change étant onéreux, il était avantageux pour ses vassaux de trouver, dans l'atelier épiscopal, les deniers nécessaires à leur trafic sur les terres de Lorraine.

## Description sommaire des monnaies composant le trésor de Sionviller.

	Nombre le pièces.
1° THIÉBAUT I (1213-1220). — NOVO, dans le champ une aigle. p. CASTELLO, croix pattée. Ce denier inédit était unique dans la trouvaille. N° 1 de la planche	•
2° Ferri III (1251-1303).— Cavalier galopant à droite, sans légende. 13. NANCEI, NENCEI entourant l'éeu à la bande de Lorraine. De Sauley, pl. II, n° 15, 16 et 17, et pl. XXXV, n° 10, 11	
et 12	250
<ul> <li>3º Cavalier galopant à droite, F sous le cheval.</li> <li>p. NENCI entourant l'écu à la bande de Lorraine.</li> <li>De Saulcy, pl. XXXV, nºs 6 et 7</li> </ul>	
4º Cavalier galopant à droite, FERRI sous le cheval. B. NANCEI, NENCEI, NINCEI entou- rant l'écu à la bande de Lorraine. De Saulcy, pl.	
XXXV, n°s 1, 2, 3, 4, 5, et pl. II, n° 18 5° FERRI entourant un écu à la bande de Lorraine. ¬. NANCEI, inscrit horizontalement sur le second croisillon d'une croix de Lorraine, rem-	:
plissant le champ, une fleur de lys dans chacun des cantons inférieurs. De Saulcy, pl. 11, nº 14. 6º Cavalier galopant à droite, tenant l'épée haute, sans légende. v. NANCEI autour d'une	" <b>5</b>
A reporter	806

Report	806
épée placée <i>entre deux roses</i> . De Saulcy, pl. II, n° 29, et pl. XXXVI, n° 1	9
7° Cavalier galopant à droite, sans lègende. 3. NANCEI autour d'une épée la pointe en bas. De Sauley, pl. XXXVI, n° 2	120
8° Cavalier galopant à droite, sans légende, sous le cheval la lettre A. B. NANCEI, épée entre deux globules	10
9° Cavalier galopant à droite, sans légende. R. SCIRK (Sierck) entourant une épée la pointe en bas, accostée à droite d'une croix pattée et à gauche d'une fleur de lys (inédite)	13
10° Cavalier galopant à droite, sans légende. B. NANCEI, épée accostée d'une croix et d'une fleur de lys. De Saulcy, pl. XXXV, n° 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 27, pl. XXXVI, n° 2 et 4	800
11° Cavalier galopant à droite, FERRI sous le cheval. p. NANCEI entourant une épée ou un bras armé entre un soleil et un croissant. De Saulcy, pl. II, n° 19,20,21,24,25, et pl. XXXV, n° 22, 23, 24, 25, et pl. XXXVI, n° 6,7,8,9,	
10	1,350
12° Cavalier galopant à droite, FERRI sous le cheval. B. NANCEI entourant une épée accostée	
de deux croix. De Saulcy, pl. II, nº 25	30
45° FERRI III (4251–1303). — Type du cava- lier, sans légende. 14. MERICORT, MVRICORT,	
A reporter	3,138

Report	3,138
MVRICOV entourant, une épée la pointe en bas.	
De Saulcy pl. III, nos 5, 6, 7	180
14° Type du cavalier, fleur de lys sous le che-	
val. p. NVEFCHA entourant un bras armé tenant	
une épée la pointe en bas, entre un soleil et un	
croissant. De Saulcy, pl. II. nos 1 et 2	540
15° Type du cavalier galopant à droite, lettre	
A entre deux globules sous le cheval. 19. NVEF-	
CHATEL-NVEFCHATL, épéc entre deux glo-	
bules. De Saulcy, pl. XXXVI, nos 24, 25, 26, et	
pl. III, nº 3	160
16° Type du cavalier, cheval galopant à gauche,	
sur tous les autres exemplaires le cheval galope	
à droite, pour le reste, même type qu'au nº pré-	
cédent	4
17° Type du cavalier, cheval galopant à droite,	
lettres A I ou I A sous le cheval. R. NVEFCHA,	
NVEFCHAT entourant soit une épée nue, soit un	•
bras armé, soit sans accompagnement, soit accom-	
pagné d'une étoile et d'un croissant. De Saulcy,	
pl. XXXVI, nos 19, 20, 21, 22, 23, et pl. III, no 4	100
18º Type du cavalier galopant à droite, lettre	
1 A sous le cheval. n. NVEFCHATEL, bras armé	
tenant une épée entre deux globules	13
19° Type du cavalier galopant à droite, étoile	
sous le cheval. R. NOVI CASTRI, NOVO CAS-	
TRI, NOV CASTRI, NOVO CASTRO entourant	
une croix à branches égales. De Saulcy, pl.	
A remorter	4.43X

Report	4,135
XXXVI, no. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, et pl.	
III, nos 12, 13, 14, 15	1,700
20° Ferri III (1251-1503), — F. DVX LOTH,	
croix pattée cantonnée de deux croissants. P.	
Cavalier brandissant une épée, sous le cheval un	
château. De Saulcy, pl. 1, nº 11, cette monnaie a	
été donnée par M. de Saulcy d'après un dessin	
inexact en ce qui concerne le château placé sous	
le cheval, nous avons décrit plus haut ce denier,	
voir le n° 2 de notre planche	10
MONNAIES ÉPISCOPALES.	
Jacques de Lorraine, évêque de Metz, (1239-	
1260). — Jacoв, l'évêque à mi-corps, tourné à	
gauche, tenant la crosse devant lui. R. METEN-	
SIS entourant une croix pattée cantonnée de deux	
soleils et de deux croissants. De Saulcy, pl. III,	
nº 129	5
Bouchard d'Avesnes, évêque de Metz (1282-	
1296). — Boucardus, écu chargé d'un lion issant	
sur lequel la crosse épiscopale est placée en bande.	
B. MARSALLENSIS, croix pattéc, nous avons	
décrit plus haut ce denier qui est inédit, voir le	
nº 7 de notre planche	2
Gilles de Sorcy, évêque de Toul (1253-1271).	
— Gil, évêque à mi-corps, tourné à gauche,	
tenant sa crosse devant lui. p. TVLO entourant	
une croix pattée cantonnée de deux soleils et de	
· A monoutom	K OKO

Report	5,852
deux étoiles, variété inédite achetée par le musée	
d'Epinal	1
Gile, évêque à mi-corps, vu de face. p. TVL-	
LENSIS, main tenant une crosse épiscopale ac-	
compagnée d'une étoile et d'un croissant, variété	
inédite que nous avons décrite plus haut, voir le	
nº 6 de notre planche	′ 1
Cavalier armé, sous le cheval des lignes en zig	
zag. 6 Crosse épiscopale accompagnée de deux	
étoiles, denier inédit que nous avons décrit plus	
haut, voir le n° 4 de notre planche	1
Gilles de Sorcy (1253-1271), cavalier armé.	
R. Crosse épiscopale accompagnée de deux étoiles	
et des lettres S et T, denier inédit que nous avons	
•	
décrit plus haut, voir le nº 5 de notre planche	1
Conrad Porhus, évêque de Toul (1571-1296).	
- Con, évêque à mi-corps, tourné à droite et	
bénissant. A TVLLENSIS, main tenant une	
crosse épiscopale. Robert, pl, VI, n° 1	4
Evèque à mi-corps, tourné à gauche et bénis-	
sant, pas de légende. A TVLLV et TVLLVS, va-	
riété inédite, croix pattée. Robert, pl.VI, n 4 et 5.	5
riete medite, croix pattee, Robert, pi. vi, ii 4eto.	J
ARCHEVÊQUES DE TRÈVES.	
ARCHEVEQUES DE TREVES.	
Henri de Fénétranges (1260-1286). — Henri-	
cus, évêque à mi-corps, tourné à droite. A TRE-	
VIRENSIS entourant une clef accostée des lettres	
S P	70
· '	
A reporter	5,933

#### COMTES DE LUXEMBOURG.

Report !	5,933
LVSEMBOR, lion couronné. & LVSENBOR,	
croix pattée, denier anonyme (inédit) 4	1
Henri 11 (1275-1288), HENRICVS COMES,	
croix pattée. 4. LVCEMBVRGENSIS, écu fascé,	
chargé d'un lion issant, nous avons décrit ce	
denier plus haut, voir le nº 8 de notre planche.	1

TOTAL DES PIÈCES

Le trésor de Sionviller est à peu près composé comme celui d'Ancerviller qui a été découvert en 4840 et dont M. de Saulcy a donné la description<sup>3</sup>, sauf que, dans ce dernier, il ne s'est rencontré aucun denier représentant un château féodal placé sous le cheval du duc, ni les inédits que j'attribue à Gilles de Sorcy, évêque de Toul. M. de Saulcy pense que le trésor d'Ancerviller a été enfoui sur la fin du règne de Ferri III, je pense que celui de Sionviller l'a été vers la même époque et après que le duc eùt donné, l'an 1298, son ancien château aux Dames prêcheresses. Suivant plusieurs historiens, Ferri III en avait fait construire un nouveau, à un autre endroit, pour remplacer l'ancien, c'est probablement ce nouveau château qu'il a fait graver sur ses deniers (exemple qu'aucun de ses successeurs n'a imité). Il n'est pas étonnant que le trésor de Sionviller ne renferme aucun denier de Mathieu II, prédécesseur de Ferri III, mort déjà depuis environ 50 ans. Il ne l'est pas non plus d'y trouver le

- 1. Cette monnaie est inédite.
- 2. Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine, page 288.

denier inédit de Thiébaut I, que j'ai décrit, puisque les découvertes de dépots de monnaies offrent souvent de pareils exemples.

Nous aurions voulu classer les monnaies de Ferri III dans l'ordre chronologique; s'il n'y avait eu qu'un seul type, nous aurions d'abord classé, par rang d'ancienneté, les deniers ne désignant pas le prince, ensuite ceux qui mentionnent seulement la lettre F, initiale de son nom, puis ceux qui portent son nom entier, mais le typc à l'écu de Lorraine et celui à l'épéc de marchis présentent également ou l'anonyme, ou l'initiale du nom, ou le nom entier de Ferri. Si ces deux types ont paru simultanément, le classement que nous indiquons est facile, mais il ne l'est pas si c'est successivement comme c'est probable, aussi avons-nous renoncé à ce travail.

Un certain nombre de deniers à l'écu de Lorraine d'un côté, et au cavalier de l'autre, présentent des détails intéressants malgré leur ténuité; sur quelques exemplaires, le casque du prince est timbré d'une couronne, sur d'autres ses éperons sont apparents, sur quelques exemplaires la tête du cheval est surmontée tantôt d'un panache, tantôt d'un plumet, la draperie du harnachement descend aussi très-bas.

Dans le cours de la présente notice, si nous avons donné aux monnaies ducales quelques attributions différentes de celles que propose M. de Saulcy, l'éminent numismate, c'est que nous avons eu entre les mains des types qu'il n'a pas connus et qui eussent certainement changé sa manière de voir. Dans tous les cas, son bel ouvrage sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine restera le guide le plus sûr et un monument durable.

Digitized by Google